



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 janvier 2019
Français
Original : anglais

Lettre datée du 2 janvier 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution [2441 \(2018\)](#) du Conseil de sécurité, adoptée le 5 novembre 2018, dans laquelle celui-ci a décidé de proroger jusqu'au 15 février 2020 le mandat qu'il avait confié au Groupe d'experts sur la Libye créé par la résolution [1973 \(2011\)](#).

À cet égard, je vous informe qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1970 \(2011\)](#) concernant la Libye, j'ai nommé les experts suivants :

- M. Luis Antonio de Albuquerque Bacardit, questions maritimes/transports (Espagne) ;
- M^{me} Amanda Kadlec, groupes armés (États-Unis d'Amérique) ;
- M. Moncef Kartas, armements (Tunisie) ;
- M^{me} Lipika Majumdar Roy Choudhury, finances (Inde) ;
- M. Yassine Marjane, groupes armés et affaires régionales (Maroc) ;
- M. Adrian Wilkinson, armements (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

J'ai également désigné M^{me} Majumdar Roy Choudhury Coordinatrice du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter ces nominations à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António Guterres

